

La Belgique a promulgué en 2002 trois lois encadrant la fin de vie. Depuis lors, les soins palliatifs sont un droit, l'euthanasie est dé-pénalisée dans des conditions strictes, et les médecins doivent respecter les souhaits des malades pour leurs soins.

Travaillant comme médecin dans des équipes de soins palliatifs à domicile et à l'hôpital, Corinne van Oost a choisi d'accompagner aussi les personnes en demande d'une aide médicale à mourir en refusant d'opposer soins palliatifs et euthanasie.

Choquée par certaines prises de position caricaturant la situation en Belgique, elle a décidé de montrer ce qui se vit sur le terrain. Elle dialogue avec des intervenants venus d'horizons variés (soi-gnants, aumôniers, philosophes... belges, québécois, français) et peut affirmer que l'écoute de la demande d'euthanasie dans un contexte de soins palliatifs permet une mort apaisée. Le tabou de la mort se lève-t-il peu à peu dans nos sociétés ?

Corinne van Oost est médecin en soins palliatifs et membre de la Commission Fédérale de Contrôle et d'Évaluation de l'Euthanasie. En 2014, elle a publié aux Presses de la Renaissance un livre intitulé Médecin catholique, pourquoi je pratique l'euthanasie, dans lequel elle retrace son parcours personnel et professionnel.

Préface de Jean-Louis Touraine et avec la participation de : Marie Magdeleine Amory, Régine Bertolini, Dominique Cambron, Bernadette Feroumont, Raymond Gueibe, Vincent Indirli, Jean-Michel Longneaux, Ivan Marcil, Gaëtane Picard, Gabriel Ringlet.

Couverture : © Evie Shaffer on PEXELS



ISBN : 978-2-8061-3217-8
www.editions-academia.be

24,50 €

Corinne van Oost
avec Jean Bauwin

L'euthanasie au seuil des soins palliatifs

Vingt ans de modèle belge



Corinne van Oost
avec Jean Bauwin

L'euthanasie au seuil des soins palliatifs

a

a
ACADEMIA